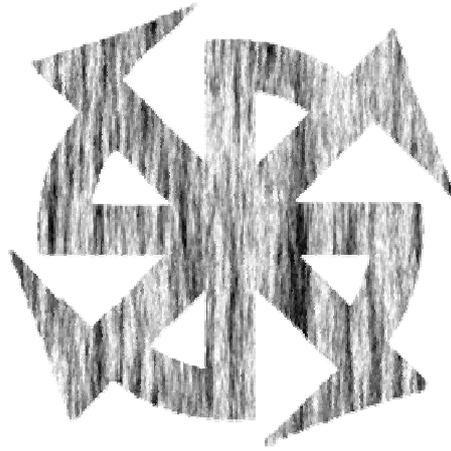
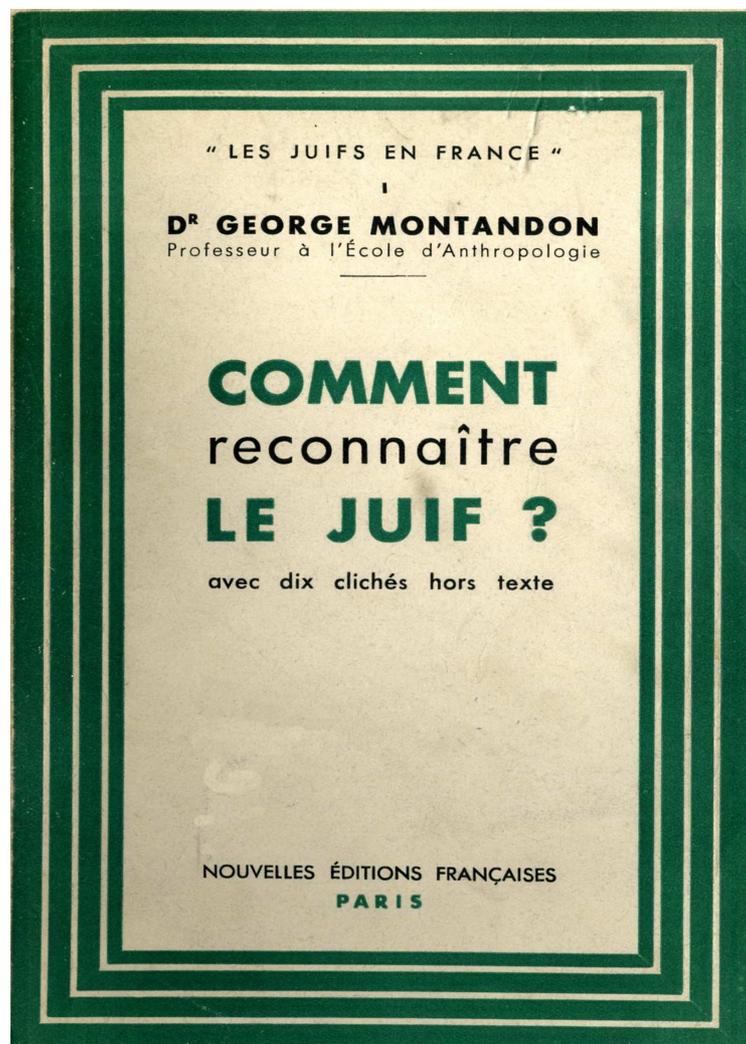


Confédération Aime et Sers



<http://www.aime-et-sers.com>

Publication Aime et sers



CARACTÈRES PHYSIQUES DU JUIF

Un individu au faciès juif s'assied devant vous au café, et vous vous dites : « Voilà un Juif »,

mais si vous vous demandez à quoi vous l'avez reconnu, il vous est souvent difficile de préciser.

Un compagnon va prendre place auprès du premier individu ; il est très différent d'aspect. Vous vous dites cependant : « Un second Juif ! ». Mais, cette fois, vous avez encore plus de peine

à expliquer votre certitude.

Nous allons tenter de montrer pourquoi et en quoi les Juifs diffèrent fort entre eux et sont pourtant reconnaissables.

Pour cela, il faut d'abord donner un aperçu très rapide de l'histoire des Juifs, • puis de la situation des races voisines • au sein desquelles s'est créé le type judaïque ou juif.

BRÈVE HISTOIRE DES HÉBREUX

Il ne faut pas confondre *Hébreux, Israélites et Juifs*.

Environ vers l'an 4000 avant notre ère ; la Mésopotamie (vallées du Tigre et de l'Euphrate, en Asie antérieure) était occupée par les Sumériens, qui faisaient partie d'une population dite « asianique » aujourd'hui disparue, ni européenne, ni turque, ni sémite. C'est alors que débouchèrent

en Mésopotamie, on ne sait d'où, peut-être d'une Arabie pas déserte comme aujourd'hui, des Sémites appelés Accadiens, qui contribuèrent à créer la civilisation assyrienne.

Ces Accadiens étaient flanqués de tribus nomades également sémitiques, dont la petite tribu (famille au sens large, avec ses tenants et aboutissants) d'Abraham, ancêtre des Hébreux. Cette tribu — et c'est ici que commence l'histoire des Hébreux — passa de la Mésopotamie dans

le pays de Chanaan (la Palestine), sur le bord de la Méditerranée.

Au bout de plusieurs siècles, un grand concours de tribus nomades d'Asie envahirent l'Égypte, alors hautement civilisée. Ces tribus asiatiques, dites les Hyksos, ne produisirent pas que des ravages, car ce sont les Hyksos qui introduisirent le cheval en Afrique. Tout comme les

Cimbres et les Teutons ravageant l'ancienne Gaule entraînaient avec eux des tribus par le territoire

desquelles ils passèrent, les Hyksos entraînaient les Hébreux avec eux vers l'Égypte. Ces derniers s'y attardèrent après que les Hyksos eurent été rejetés en Asie, l'épisode des Hyksos se

passant autour de l'an 2000 avant notre ère.

Les Juifs prospérèrent en Égypte, puis s'y rendirent si insupportables qu'ils durent quitter le pays (ce qu'on appelle l'Exode), vers 1300 avant notre ère. Rôdant à travers le désert et le

Sinaï, ils se dirigèrent lentement vers la terre de Chanaan, qu'ils réoccupèrent.

Là, ils fondèrent un État, qui, sous leurs souverains Saül, David et Salomon, cinq fois plus étendu que la Palestine proprement dite, s'étendait de l'Euphrate à la mer Rouge et qu'on peut appeler l'*empire hébreu*, pour le distinguer des deux États, beaucoup plus petits, qui lui succédèrent.

Après Salomon, l'empire, en même temps qu'il perdait ses marches extérieures, se divisa en deux royaumes : le *royaume d'Israël* au Nord, comprenant dix tribus, qui ne voulait pas reconnaître

la prééminence de celle de Juda, et le *royaume de Juda* au Sud, n'englobant que les tribus de Juda et de Benjamin. La treizième tribu, celle de Lévi, tribu sacerdotale, c'est-à-dire fournissant

les prêtres, mais ne possédant pas de territoire, restait représentée dans les deux royaumes.

Le royaume d'Israël entra en conflit avec l'empire d'Assyrie ; dont l'empereur Sargon, en 722 avant notre ère, transplanta la population israélite en Assyrie, à quelques groupes d'individus

près, et la remplaça par des colons assyriens.

Il n'existe aujourd'hui pas de peuple qui descende traditionnellement des Israélites, sauf quelques petits groupes isolés, en particulier dans le Kourdistan, et le groupe chétif des Samritains,

qui, au nombre de deux cents individus seulement, descend des Israélites restés au pays d'Israël.

Est-ce à dire que la descendance d'Israël se soit éteinte ? Non pas mais il s'est passé, avec les Israélites, ce qu'on a demandé en vain des Juifs : les Israélites ont certainement eu des descendants,

mais ceux-ci se sont complètement fondus dans les peuples au milieu desquels ils vivaient.

Le royaume de Juda subit, plus tard, en deux secousses formidables, le même sort que celui

Comme il était entré en guerre avec l'empire de Babylonie, dont la puissance, plus en aval sur le cours de l'Euphrate et du Tigre, c'est-à-dire plus au Sud-Est de l'empire d'Assyrie, avait succédé

à la puissance assyrienne, l'empereur Nabuchodonosor fit déporter la population judéenne en Mésopotamie, en 586 avant notre ère. Mais l'empereur des Perses, Cyrus, ayant à son tour conquis la Babylonie, autorisa les Juifs à regagner la Palestine, en 538 avant notre ère.

C'est entre cette secousse et la suivante que se place, sous la domination romaine, la vie de Jésus, qui marque le début de notre ère, c'est-à-dire de notre comptabilité des années.

Mais les Juifs ne se pliant pas à la suzeraineté des Romains comme ces derniers l'entendaient, Titus, fils de l'empereur Vespasien, prit Jérusalem après un siège mémorable et opéra un massacre terrible de ses habitants, l'an 70 de notre ère.

On fait communément remonter la dispersion des Juifs dans le monde, ce qu'on appelle la *diaspora*, à cette prise de Jérusalem. La ruine de la ville, par Titus, n'en fut cependant qu'une

des causes. D'une part, officiellement si l'on peut ainsi s'exprimer, la diaspora ne fut légalement

nécessaire qu'en 135 ; c'est seulement alors que Julius Severus, lieutenant de l'empereur Adrien,

ayant réoccupé la ville, la débaptisa en Aelia Capitolina, interdisant aux Juifs le séjour de la cité

et de la Judée (mesure d'ailleurs rapportée, deux siècles plus tard, par l'empereur Constantin, qui

avait embrassé : le christianisme). D'autre part, la diaspora avait certainement commencé des

Comment expliquer et reconnaître le juif ? 9

l'affaiblissement des royaumes d'Israël et de Juda, et dès les premières déportations. Certains Israélites auront certainement rejoint plus tard l'un des deux grands courants de l'émigration judéenne.

Les Juifs, en effet, se déversèrent, peu à peu, sur d'autres pays, selon deux grands courants principaux.

Le premier, courant méridional, était formé par les Juifs dits *Sephardim*, qui sont censés représenter

plus spécialement la tribu de Juda. Les Sephardim se sont dirigés en grés vers l'Ouest, c'est-à-dire le long des deux rives de la Méditerranée où ils subirent diverses vicissitudes. Les Sephardim, beaucoup moins nombreux que ceux de l'autre courant, se considèrent Comme les purs des purs ; ils se prévalent de descendre de Juda, puis d'être les plus anciennement établis d'ans les pays où ils se trouvent. Car, tandis que les communications, à l'intérieur de l'empire

romain, étaient libres le long de la Méditerranée, celles par la Germanie, voie que devait emprunter

le courant septentrional, ne l'étaient pas encore. Aussi, soit du fait de cet établissement plus ancien, soit du fait de leur moindre nombre, les Sephardim sont en général mieux assimilés que

ceux du courant septentrional, et c'est surtout eux qui ont fourni les Marranes, c'est-à-dire les Juifs convertis et leur descendance.

L'autre courant, septentrional, était formé par ceux qui, graduellement, émigrèrent en Europe orientale, en passant par l'Asie Mineure, puis, de part et d'autre de la mer Noire. Ce sont les Juifs dits *Achkénazim*, qui sont censés représenter la tribu de Benjamin (déjà en Palestine, la tribu

de Benjamin était cantonnée au Nord de celle de Juda). Ce courant constitue une masse beaucoup

plus nombreuse (environ dix fois) que le courant méridional. La petite tribu de Benjamin n'aurait pas pu fournir ces effectifs, mais il se produisit que les Juifs Achkénazim recrutèrent des

adhérents nombreux en Europe centro-orientale. C'est à ces adhésions que les Achkénazim doivent

en bonne part les individus blonds ou partiellement blonds qui ne sont pas rares chez eux.

En France, les Sephardim sont couramment dits Juifs d'Espagne, les Achkénazim Juifs d'Allemagne.

LES JUIFS EN France

Un certain nombre de Juifs se trouvaient déjà en Espagne, en Italie, dans le Sud de la Gaule avant l'ère chrétienne, et il n'est pas sans intérêt de noter que, sous l'empereur Auguste (au seuil

de notre ère), le roi des Juifs Hérode Archelaüs, fils d'Hérode-le-Grand qui avait ordonné le massacre

des enfants mâles de Bethléem, fut exilé à Vienne-sur-Rhône, où il finit ses jours.

Après les prises successives de Jérusalem sous Vespasien et sous Adrien, une bonne partie des Juifs gagnèrent l'Espagne et la Gaule.

Au III^e siècle, on en signale jusqu'à Metz (qui s'appelait alors Divodurum) ; C'était d'ailleurs toujours des Sephardim venus du Sud.

Dès l'établissement des peuples germaniques dans les limites de l'ancien empire romain : (iv^e siècle de notre ère), les nouveaux gouvernements eurent vivement maille à partir avec les Juifs. Les Visigoths, qui occupaient la France méridionale et, plus tard, l'Espagne, lancèrent divers

édits contre eux, puis les expulsèrent d'Espagne, alors qu'ils n'occupaient plus la Gaule. Ce fut la première expulsion globale d'Espagne et le premier arrivage massif de Juifs en France.

Les expulsés s'établirent dans ce qui est aujourd'hui le Languedoc et les régions voisines ; dès le VI^e

siècle, plusieurs d'entre eux avaient obtenu le droit de bourgeoisie, à Arles en particulier.

Depuis, les mesures de rigueur et celles de clémence se succèdent alternativement à leur égard en France. Les rois mérovingiens (vie et VII^e siècles) prirent des mesures de rigueur, rapportées

par les empereurs carolingiens (VIII^e et IX^e siècles). De nouvelles mesures de sévérité et de bannissement furent prises par Philippe-Auguste et Philippe-le-Bel (XII^e et XIII^e siècles),

mais rapportées par Louis-le-Hutin et Jean-le-Bon (XIV^e siècle). En 1394, ils sont de nouveau bannis, par Charles VI, et cette fois pour cent cinquante ans, mais ces expulsions n'avaient qu'une

valeur limitée, d'abord parce que nombre de grands vassaux retenaient chez eux les bannis, puis

parce que ceux qui étaient réellement expulsés se retiraient dans le Comté de Toulouse, ou le royaume d'Arles (la vallée du Rhône) ou la Lorraine, qui ne faisaient pas encore partie intégrante

de la France. Et c'est également ainsi que les Juifs expulsés d'Espagne en 1492 et du Portugal en 1496 s'établirent principalement à Bordeaux et à Bayonne, ainsi qu'à Avignon et à Carpentras (Comté Venaissin).

Jusqu'alors, la France n'avait guère eu affaire qu'aux Sephardim, même pour la Lorraine. Les Achkénazim commencent à frapper aux frontières à partir du XV^e siècle, et lorsque Henri

II accueillit les Juifs, les organisant, l'année 1552, en quatre « nations », deux de ces nations (celles de Bordeaux-Bayonne et celle d'Avignon-Carpentras) sont constituées par des Sephardim, tandis que les deux autres (celles de Lorraine et d'Alsace) sont déjà en bonne partie formées par des Achkénazim.

Il devait cependant se produire encore un fort arrivage de Sephardim, du moins du point de vue racial, si ce n'est du point de vue religieux. En effet, lors de l'expulsion d'Espagne des derniers

Sarrasins ou Maures, en 1610, ceux qui s'établirent en France ou passèrent par son territoire pour

regagner l'Afrique, étaient accompagnés d'un fort contingent de marranes. L'Espagne n'expulsait pas ces derniers, mais, vraisemblablement peu satisfaits des conditions qui leur y étaient faites, et

n'ayant, dans leur tréfonds, pas opéré une scission complète d'avec leur ancienne ethnie juive, ils

mettaient à profit l'occasion pour passer d'Ibérie en France. C'est à ces marranes qu'on attribue diverses colonies de Juifs christianisés établis en particulier dans l'Auvergne, le Charolais et la Lozère.

A partir de cette époque, XVII^e siècle, la majeure partie des nouveaux arrivants furent des Achkénazim, survenant par le Nord. En 1791, la Révolution française, par l'octroi des droits politiques

aux Juifs, accélérât l'envahissement, les Achkénazim dominant de plus en plus quantitativement.

Mais, pour les uns et les autres, c'était la ruée vers les postes directeurs du pays et de l'État. Les 90.000 Juifs de 1870 ne devaient pas être loin du demi-million peu avant la guerre.

En 1939, ils tenaient déjà pratiquement les leviers, lorsque...

CONCLUSION – HISTORIQUE

En résumé et en conclusion de cette introduction historique, on peut dire :

1° Que les anciens Hébreux, s'étant scindés en Israélites et en Juifs, les premiers ont presque disparu, tandis que ce sont les Juifs qui ont multiplié et ont essaimé sur le globe — au nombre aujourd'hui d'une vingtaine de millions ;

2° Que cet essaimage s'est principalement produit selon deux courants, qui se sont rejoints en France : le courant des Sephardim à cheminement méridional, et le courant des Achkénazim,

qui a débouché par le Nord.

Autant qu'on en peut juger d'après les *noms de famille* juifs, ceux à consonance latine, comme

Crémieux, Péreire, Pinto, indiquent en général des Sephardim d'origine. Les noms à consonance

germanique, comme Blum, Rosenfeld, Weil, se rapportent à des Ashkénazim. Il est plus difficile de se prononcer lorsque ce sont des noms de villes françaises, comme Besançon, Lyon, mais il s'agit aussi habituellement d'Achkénazim. Enfin, des noms de famille comme Abraham, Cohen, Lévi, sont de pure provenance hébraïque.

EXISTE-T-IL UN TYPE RACIAL JUDAÏQUE?

On vient de voir que le peuple juif, branche du peuple hébreu, s'était divisé en deux grands courants, qui, par la suite, se sont rejoints, mais qui se laissent encore bien différencier historiquement.

Il est, cependant, de nombreux peuples (comme, par exemple, le peuple suisse, le peuple des Etats-Unis), qui ne possèdent pas un type racial (c'est-à-dire corporel, physique ou somatique) qui les caractérise.

Existe-t-il donc un type propre au peuple juif pris dans son ensemble, ou bien faut-il en croire ce qu'affirmait péremptoirement un savant juif, Salomon Reinach, en 1903 (dans *La race juive*, Paris, Durlacher, p. 16) : « Il n'y a jamais eu de race juive ; il n'y en a pas ; il n'y en aura pas. »

Nous pouvons d'ores et déjà nous inscrire en faux contre cette affirmation osée et déclarer fermement qu'il *existe un type racial juif*.



Fig. 1. — *type d'araboïde non-juif avec lequel le type juif sephardim a des accointances : charpente déliée, tête et face allongées,*

*nez étroit et haut, souvent aquilin.
Mais le facies est austère, à l'encontre de la
bouffissure lascive du masque juif.*



Fig. 2. — type d'armenoïde non-juif
avec lequel le type juif ashkénazim a des
accointances : charpente trapue, tête large,
grand nez plongeant. Tous les portraits suivants
sont ceux d'individualités juives.

EXISTE-T-IL PLUSIEURS SOUS-TYPES JUDAÏQUES ?

Sans parler de différences individuelles, on peut toujours subdiviser un type racial en
plusieurs
sous-types locaux, plus ou moins bien tranchés.
Il n'est donc nullement extraordinaire. que l'on puisse grouper les Juifs en deux sous-types
principaux, qui se retrouvent tout naturellement l'un chez les Sephardim principalement,
l'autre
surtout chez les Achkénazims.

Cependant, ce n'est pas parce qu'un peuple de type racial unifié se scinde en deux groupes, que ceux-ci acquièrent spontanément des traits particuliers. On doit, pour expliquer cette existence

de deux sous-types juifs, se rendre compte de la formation radiologique du groupe hébreu à l'origine — ce qui nous donnera en même temps la clef de toutes les difficultés apparentes relatives au problème racial juif.



Fig. 3. — Benjamin Cremieux,
homme de lettres.

Bon type sephardim face allongée,
cheveux et barbe noirs ; mais à travers
cette dernière se dessine la lèvre
inférieure marquée ; le nez est fin,
mais proéminent ; grande oreille
décollée.



Fig. 4. — Léon BLum, ex-ministre.
Plus que les caractères précis
du masque, bien qu'ils
soient tous présents, c'est le
frétillement avide des fibrilles
musculaires de la face boursouflée,
qui révélerait, à qui
ignorerait le personnage, son hérité
juive.



Fig. 5. — Temerson, cinéaste.

La tête courte, le cou trapu, le nez pas grand mais plongeant, le rattachent nettement aux types brachycéphales d'Asie Mineure et des Balkans. Protrusion du globe de l'oeil ; prognatisme (avancement) de la mâchoire inférieure sans que la lèvre inférieure soit tuméfiée.



Fig. 6. — Jéroboam Rothschild, dit Georges Mandel, ex-ministre, a également la lèvre inférieure outrageusement proéminente (résidu de négroïdisme ancien). Le nez se projette en carène ; protusion du globe de l'oeil ; en un mot, masque classique.

LA FORMATION DU TYPE JUDAÏQUE OU JUIFU

a) Premier apport = premier métissage.

Il faut partir de l'idée que les hommes, descendants de préhumains en de multiples points de l'Ancien Monde (et non pas en un point unique dit « paradis » ou berceau de l'humanité), n'étaient alors ni des Noirs, ni des Jaunes, ni des Blancs, mais présentaient, avec des différences

secondaires, un type plus ou moins indifférencié par rapport aux types actuels. C'est peu à peu que certains groupements, en même temps qu'ils se croisaient toujours entre eux, acquéraient et renforçaient les caractères qui firent des uns les Blancs, d'autres les Jaunes,

d'autres encore les Noirs.

Cependant, certains peuples blancs (par exemple les Arménoïdes, les Araboïdes, les Polynésiens, etc.), le sont moins que les Blancs d'Europe, certains peuples noirs (les Abyssins par exemple) offrent moins nettement cet aspect que les Nègres, etc. Ces peuples, à caractères

moins tranchés, forment transition entre les races franches et son généralement placés, géographiquement, entre ces dernières.

Il n'est, de plus, pas étonnant que dans une région, comme la Palestine, au confluent de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, des apports d'éléments jaunes et d'éléments noirs aient continué à se produire après la formation des susdits types francs.

La première base du peuple hébreu, au point de vue racial, est donc une moindre franchise d'origine, puis un certain métissage de son fond blanc par des éléments jaunes et des éléments noirs. Nous verrons plus loin quels sont les caractères dus à ces mélanges.

b) Deuxième apport = deuxième métissage.

C'est ici, en combinaison avec le troisième apport, le point crucial du problème racial juif, et ce qu'il faut bien comprendre, si l'on veut voir tout s'éclaircir.

Sur les trois races de l'Europe, la nordique (blonde), l'alpine (brune, trapue, à tête large) et la méditerranéenne (brune, déliée, à tête longue), les deux dernières ont des prolongements en Asie. L'alpine s'étend jusqu'au Pamir par la race arménoïde, cantonnée en Asie Mineure et

alentour, et qui, comme l'alpine, est brune, trapue, à tête large (avec des différences secondaires). La méditerranéenne se prolonge encore plus loin, jusqu'au coeur de l'océan Pacifique, entre

autres par la race araboïde (ou orientale) en Arabie et alentour, race qui, comme la méditerranéenne d'Europe, est brune, déliée, à tête allongée (avec des différences secondaires).

C'est dire que les races arménoïde et araboïde se touchent dans la région palestinienne, chevauchant plus ou moins l'une sur l'autre.

C'est dire en conséquence que l'ethnie » juive, c'est-à-dire la communauté juive considérée selon ici totalité de ses caractères (race, langue, religion, coutumes, mentalité) s'est formée à cheval

sur les deux races arménoïde et araboïde, s'assimilant des éléments de l'une et de l'autre, plutôt des

éléments de la première dans le Nord, plutôt des éléments de la seconde dans le Sud.

Ainsi s'explique le fait que le Juif ne dispose pas d'un squelette dont il soit racialement le propriétaire, sans que cela justifie l'inexistence d'un type judaïque ou juifu, car, sur le crâne arménoïde, ou araboïde, ou composé, le Juif a appliqué des traits propres.

Le deuxième élément du type racial judaïque est donc une association, à un degré quelconque, de

caractères arniénoïdes et araboïdes.

c) Troisième apport = le masque juif.

Chacun connaît les résultats que l'on peut obtenir par la domestication des animaux, quant au développement, à la réduction, à la modification de divers caractères, en favorisant de façon

constante les croisements entre individus présentant lesdits caractères dans le sens désiré.

Or, fait reconnu en anthropologie depuis plusieurs années, il se produit un phénomène analogue,

bien qu'atténué, il est vrai, chez les groupements humains qui, ayant longtemps pratiqué les intermariages, ont, pour ainsi dire, spontanément cultivé tel trait déjà bien développé chez eux. On appelle ce phénomène en anthropologie l'auto-domestication.

C'est par auto-domestication que s'explique le facies particulier de la population de certaines

nations. C'est également par le fait de l'auto-domestication que l'on comprend l'accentuation et la constance de certains traits chez les Juifs. Il n'est, par exemple, pas surprenant que le nez ait

acquis chez eux un développement particulier, puisque cet appareil est déjà fortement marqué tant chez les Arménoïdes (qui l'ont plus charnu) que chez les Araboïdes (qui l'ont plus délié).

Cet ensemble de traits propres des parties molles, chez les Juifs, nous l'appelons le masque juif et ce masque — point capital — reste plus ou moins invariable, soit sur un crâne arménoïde,

soit sur un crâne araboïde.

Le troisième élément du type judaïque consiste donc en un masque propre des parties molles, susjacent

à une forme crânienne quelconque, sous-jacent, nous allons le voir, à une carnation quelconque

d) Quatrième apport = troisième métissage.

Ce troisième métissage est surtout un fruit de la diaspora.

Par le jeu de la géographie et du cantonnement des races, il s'est produit que le courant méridional juif habite et parcourt depuis 2.000 ans les pays méditerranéens, où il a naturellement

renforcé les éléments raciaux méditerranéens qu'il possédait en lui, donnant lieu au type sephardim.

A l'opposé, le courant septentrional, traversant l'Asie Mineure, puis les Balkans ou la Russie méridionale, où dominent des types apparentés au type arménoïde, a renforcé les éléments Arménoïdes

qu'il portait en lui, donnant lieu au type achkénazim.

Mais le passage par la Russie méridionale, par la Pologne, par l'Allemagne, s'accompagna de croisements d'autant plus nombreux — nous y avons fait allusion, que les Achkénazim firent de

multiples prosélytes (même un peuple entier, celui des Khazars, en Russie méridionale), prosélytes

où les éléments blonds étaient fortement représentés.

Déjà, en Orient, les Araboïdes sont en général plus basanés et de cheveux plus noirs que les Arménoïdes. Cette opposition s'est donc accentuée au cours de la diaspora, les Sephardim acquérant une complexion, une carnation les apparentant encore davantage aux Méditerranéens,

les Achkénazim se rapprochant, quant à la carnation, non seulement des Alpains, mais, selon les

individus', aussi des Blancs.

Ainsi, quatrième apport, les Sephardim ont des accointances l'adultes avec les Méditerranéens, tandis que les Achkénazim en présentent avec les Alpains, et aussi parfois avec les Nordiques ou Blancs.

ÉNUMÉRATION DES TRAITS DU TYPE JUIFU

Cependant, entre l'ossature sous-jacente quelconque du Juif, et sa carnation sous-jacente, soit méditerranéenne, soit alpino-nordique, le masque juif subsiste. Nous avons rappelé, dans les

premières lignes, l'effet qu'il produit sur la rétine. Énumérons maintenant ses caractères les plus

courants. Ce sont :

Un nez fortement convexe, d'ailleurs de façon différente selon les individus, fréquemment avec proéminence inférieure de la cloison nasale, et ailes très mobiles ; chez certains sujets de l'Europe sud-orientale, le profil en bec de vautour est si accusé que l'on pourrait croire à un

produit sélectionné et qu'il ne s'explique que par le phénomène d'auto-domestication plus haut mentionné ;

Des lèvres charnues, dont l'inférieure proémine souvent, parfois très fortement (il n'est pas illégitime d'y voir un résidu de facteurs négroïdes) ;

Des yeux peu enfoncés dans les orbites, avec, habituellement, quelque chose de plus humide, de plus marécageux que ce n'est le cas pour d'autres types raciaux, et une fente des paupières moins ouverte.

Les trois organes que sont les yeux, le nez et les lèvres sont donc fortement « chargés » et c'est la combinaison des caractères mentionnés de ces trois organes qui constitue principalement,

avec une légère bouffissure de l'ensemble des parties molles, ce que nous avons appelé le masque juif.

Des caractères moins fréquents et moins marquants sont :

Le *cheveu frisé*, qu'il est également légitime de rattacher à une ascendance négroïde ;

L'oreille grande et décollée.

Des caractères se rapportant au corps, mais également moins importants que ceux du visage, sont :

Les épaules légèrement voûtées ;

Les hanches facilement larges ou grassieuses ;

Les pieds plats.

Certaines attitudes sont également plus ou moins typiques, à savoir :

Le geste griffu ;

L'allure dégingandée ou la démarche en battoirs.

Il faut cependant reconnaître que ces attitudes, et même les caractères mentionnés du tronc et des pieds, sont peut-être à mettre plutôt sur le compte du milieu ethnique non-racial que sur celui du type racial.

Nous avons dit plus haut que le squelette ne présentait pas de caractère particulier. Topinard a cependant fait état d'un certain degré d'avancement de la mâchoire, dit prognathisme. De façon

générale, les races noires sont prognathes (ont la mâchoire proéminent fortement), les races jaunes sont prognathes (ont la mâchoire proéminent moyennement), les races blanches sont orthognathes (ont la mâchoire droite). Il s'agit, chez certains individus juifs d'un certain *mésognathisme*,

et ce caractère éventuel, qui se rencontre aussi chez de nombreux sujets du Proche-Orient, est naturellement à mettre sur le compte de connexions', anciennes ou récentes, négroïdes.

Similairement, si un Juif présente de *fortes pommettes*, caractère nettement marqué chez les Jaunes, moyennement chez les Noirs et pas du tout chez les Blancs normaux, ce caractère, ainsi

que le *rétrécissement de la fente des paupières* peut être mis sur le compte de connexions anciennes

ou récentes avec les Jaunes.

Tels sont les traits les plus notables du type judaïque, qui peuvent s'allier soit avec une tête et une face allongées, une peau basanée, des yeux et des cheveux noirs, une stature déliée (type

sephardim classique), soit avec une tête et une face larges ou moyennes, des yeux et des cheveux

foncés, moyens ou clairs, une stature généralement trapue (type achkénazim, d'ailleurs en soi plus variable que le sephardim).

Mais n'oublions pas qu'entre les deux prototypes, il y a de la marge pour toutes les variétés et les diversités individuelles.

PATHOLOGIE DU TYPE JUIF

La pathologie raciale est un chapitre de la médecine qui est encore loin d'avoir été étudié à

fond. Chaque race a sa pathologie spéciale. Cela ne veut pas dire que chaque race ait des maladies
 qui ne soient propres qu'à elle seule, mais les races, ou, du moins, certaines races par rapport
 à
 certaines maladies, présentent des formes particulières de cette pathologie et présentent
 surtout
 des pourcentages différents d'individus atteints de telle maladie ou de telle forme de maladie.
 On peut attribuer aux Juifs une forte proportion de cas de : Diabète de forme bulbaire
 (c'est-à-dire nerveuse), d'arthritisme à formes cutanées et viscérales, de lèpre, de névroses.
 S'il
 est possible que les trois premiers groupes d'affections se soient greffés plus particulièrement
 sur le type racial juif, le quatrième (les névroses) doit être plus en rapport avec la vie sociale
 de
 l'ethnie juive qu'avec le type racial juif.
 Le type juif fabriquerait peu de cholestérine.
 Enfin, fait à mentionner ici, bien qu'il soit plus racial que pathologique, le chimisme des
 glandes
 sudoripares paraît particulier chez le Juif, car les cas où ce dernier dégage une odeur rance,
 qui
 nous est désagréable, sont trop fréquents pour ne pas représenter autre chose que des
 circonstances
 individuelles. Les odeurs raciales réciproques sont indéniables. Les Chinois se plaignent
 de l'odeur des Blancs et ces derniers de celle des Noirs. Peut-être l'odeur juive est-elle à
 mettre en
 relation avec les anciennes connexions négroïdes de la race.

POURQUOI LES TRAITES DU MASQUE JUIF SONT-ILS SI PERSISTANTS ?

Cette persistance est connue depuis longtemps du public. Son explication n'est par contre
 que récente ; elle exigera l'attention du lecteur.

La persistance en question est due au jeu des lois dites de Mendel (ne pas confondre avec
 Mandel p. Le moine austro-silézien Gregor Mendel les découvrit au XIXe siècle en cultivant
 et croisant des espèces de pois dans le jardin de son couvent, à Brünn en Moravie, mais on
 sait
 aujourd'hui que ces lois sont valables pour les animaux comme pour les végétaux. En voici
 les
 principaux préceptes :

1° Les divers caractères dont nous sommes faits ne sont pas transmis en bloc à nos
 descendants.
 Ils sont indépendants, « démontables », l'un par rapport à l'autre, comme les diverses
 pièces d'une mosaïque.

2° Lorsqu'on croise deux individus appartenant à deux espèces, différant donc par certains
 caractères (souris grise et souris blanche), les enfants, et surtout les petits-enfants, ne
 présentent
 pas des caractères mixtes, mais l'un ou l'autre des deux caractères parentaux.

3° Deux possibilités d'un caractère (ce qu'on appelle un couple de caractères : cheveu noir
 par rapport à cheveu blond, robe grise d'une souris par rapport à robe blanche, fleur rouge du
 pois par rapport à fleur blanche) n'apparaissent pas, lorsqu'on croise les représentants d'un
 couple
 de caractères, avec une fréquence égale. L'un des caractères est dit dominant (cheveu noir,
 robe grise, fleur rouge) parce que, sur quatre fois, apparaît en moyenne trois fois, tandis que
 l'autre caractère est dit récessif (cheveu blond, robe blanche, fleur blanche) parce que, sur
 quatre
 fois, il n'apparaît en moyenne qu'une fois.

Prenons comme exemple théorique (mais cela est valable pour tout autre couple de caractères) le croisement d'un pois à fleurs rouges et d'un pois à fleurs blanches. Il y aura trois possibilités

chez les premiers descendants (en réalité, il n'y a pas ces trois possibilités pour le pois, mais nous ramenons tout à cette plante pour simplifier la démonstration) :

a) Ils sont tous roses ;

b) Ils sont tous panachés rouge et blanc ;

c) Ils sont tous rouges.

C'est ce dernier cas qui est le plus important et qui a révélé le plus lumineusement les lois de Mendel. En effet, croisez maintenant, entre eux, ces premiers descendants tous rouges (mais

il en serait de même si vous croisiez entre eux, respectivement, les premiers descendants roses ou les premiers descendants panachés). Les descendants de seconde lignée se partagent en un quart de blancs (qui, croisés entre eux, donneront à perpétuité des blancs), un quart de rouges dits purs (qui, entre eux, donneront à perpétuité des rouges) et une moitié de rouges dits impurs,

parce que, croisés entre eux, ils redonneront, comme leurs parents, un quart de blancs, un quart

de rouges purs et une moitié de rouges impurs. Le rouge, qui apparaît donc trois fois sur quatre,

est dit dominant, par rapport au blanc qui est dit récessif.

Or, les principaux caractères du faciès judaïque, tels que nous les avons énumérés, offrent cette particularité d'être justement des caractères dominants, au sens mendélien du mot, par rapport

aux caractères opposés. En effet, les observations faites jusqu'ici montrent que le cheveu et l'oeil foncés sont dominants par rapport au cheveu et à l'oeil clairs, le cheveu crépu par rapport

au cheveu lisse, le teint basané par rapport au teint clair, les lèvres épaisses par rapport aux lèvres

minces ; quant au nez, si le rapport de la forme droite à la forme aquiline n'est pas définitivement

éclairci, la forme aquiline est en tout cela dominante par rapport à la forme concave.

En cas donc de croisement d'un visage typiquement judaïque avec un visage typiquement non-judaïque, les principaux caractères judaïques ont trois fois plus de chances, grosso modo, de

figurer chez les descendants que les caractères non-judaïques. Mais lorsque, dans une population

comme l'ethnie juive, la grande majorité des individus sont de descendance juive, les caractères

d'individus qui, par mariage, entrent dans l'ethnie juive, ont très peu de chances de se maintenir

et sont « recouverts » avec une rapidité particulière.

Si donc, depuis longtemps, on s'était rendu compte de cette persistance des caractères judaïques

dans les familles juives d'une part, et dans les familles non-juives à l'origine, où ces caractères

avaient une fois pénétré, et si on s'en étonnait, on sait maintenant qu'il n'y a là rien de divin — ni de diabolique ! Les lois de Mendel expliquent d'ailleurs, dans toutes les races, toute

ténacité d'un caractère par rapport à un autre caractère formant couple avec lui.

Quant à la raison profonde pour laquelle un caractère est dominant ou récessif par rapport à un autre, nous l'ignorons comme nous ignorons les raisons premières de toutes choses.

LE SANG DES JUIFS

Il est impossible d'achever le portrait anthropologique du Juif sans dire deux mots de son sang. Car on parle beaucoup des sangs pour caractériser les races, et l'on a même prétendu que les

Juifs avaient un sang spécial. C'est tirer de faits certains des conclusions exagérées. Tout individu sur le globe, qu'il soit un Blanc, un Jaune ou un Nègre, possède dans ses veines l'un des quatre sangs dits A, B, AB (par accollement des propriétés A et B) ou O (zéro). Les spécialistes distinguent ces sangs les uns des autres par leurs diverses possibilités de s'agglutiner.

On ne change jamais de sang (sauf dans de très rares cas dits mutations, qui ne se produisent guère que 1 fois sur 100.000 cas) et on hérite toujours un sang « entier » (et non pas mélangé) de l'un des deux parents, selon des règles très précises.

A quelques exceptions près, toutes les populations du globe comptent des individus appartenant aux quatre sangs, mais cela en proportions très différentes. Et tant donné que, pratiquement, le sang s'hérite ne varietur, il arrivera, dans un groupe dont les membres se marient entre eux, que la proportion des sangs restera la même dans le groupement. Des groupements ethniques qui présentent des proportions à peu près analogues des quatre sangs ont chance d'être apparentés.

Il ne faut d'autre part pas vouloir mettre les sangs en relation avec les types raciaux : ce serait une erreur, on le sait aujourd'hui, car les mutations sanguines, toutes rares qu'elles soient, continuent

à se produire, une même mutation (par exemple de sang éclosion, en sang A, ou de sang O en sang B) faisant éclosion, de temps à autre, dans des races très différentes.

Cela dit, on retiendra les points suivants :

1° Le sang O (le plus ancien), partout fortement représenté, l'est surtout chez les Amérindiens ou Peaux-Rouges (jusqu'à 90 et 98 % dans certaines tribus), chez les Australiens (50 et 57 %), et, de façon générale, chez les peuples isolés, quelle que soit la race à laquelle ils appartiennent

(certains Nègres, les Islandais, les nobles Touaregs, les Basques : 57 %, certains Mongoloïdes,

et jusqu'à 95 % chez les Bédouins de l'intérieur de l'Arabie). A noter qu'Amérindiens et Australiens peuvent être considérés comme des isolés.

2° Le sang A est le plus fortement représenté chez les Amérindiens Pieds-Noirs (du fait d'Une mutation récente), certaines tribus de l'Inde, les Australiens (45 et jusqu'à 57 %), enfin l'Europe nord-occidentale, dont les moyennes oscillent entre 42 et 50 %. Ce dernier chiffre est atteint par les Norvégiens, les Lapons allant même jusqu'à 60 %. La formule moyenne de la

France est : 43 O, 42 A, 12 B, 3 AB.

3° Le sang B (le plus récent) est le sang asiatique par excellence. Il faut dire asiatique et pas mongol. En effet, bien que le faciès mongol, ou jaune, soit le plus typique de ce continent, les populations turcoïdes ont encore plus de B que les Mongols et certaines populations de l'Inde encore davantage (jusqu'à 41 %).

4° L'Europe et l'Asie présentent une relation inversement réciproque entre les sangs A et B. Si, à partir de l'Europe occidentale, où A domine de beaucoup B (environ 40 % contre 10 %),

on marche vers la Chine, le sang A diminue peu à peu, en même temps que B augmente (en Mandchourie 20 % de A contre 40 % de B). Les Juifs sont ici entre deux, avec, grosso modo, 40 O,

30 A, 20 B, 10 AB.

5° Fait étonnant, puisque les Nègres ont un physique si marqué, ces derniers n'offrent rien de bien caractéristique, A et B étant en moyenne à égalité, avec une présence un peu plus forte de sang O.

6° Le sang AB n'est nulle part fortement représenté, vu qu'il n'excède que rarement 10 %. Il résulte de ces données que, connaissant le sang d'un individu, vous ne pouvez jamais dire appartient à telle population. Tout au plus y a-t-il présomption pour une certaine appartenance.

Ce qui, par contre, offre de la valeur, c'est le pourcentage des groupements de population. Ces pourcentages, nous l'avons dit, restent très tenaces chez les communautés ethniques qui, ayant émigré, se sont peu mêlées ; c'est ainsi que la proportion des sangs chez les Hongrois rappelle celle de certaines populations asiatiques, chez les Tziganes, celle de l'Inde dont ils sont originaires.

En ce qui concerne les groupements juifs, ils s'écartent de façon très variée du pourcentage théorique mentionné plus haut, et ce qu'il y a de remarquable, c'est que, généralement, leur pourcentage se rapproche de celui de la population où le groupement est domicilié. Si l'on ne connaissait pas la rigueur des lois de Mendel pour les groupes sanguins, on pourrait croire à un

phénomène d'assimilation (un prétendu biologiste avait avancé que c'était parce que les Juifs mangent kasher en Orient : opinion grotesque !). Comme on sait qu'un tel phénomène est impossible,

cette distribution des sangs dans les communautés juives ne peut s'expliquer que par des croisements entre Juifs et indigènes. A ce point de vue, le petit tableau suivant est instructif

(chute de B et de AB en Europe nord-occidentale, montée de O chez les Juifs du Yemen, qui les rapproche singulièrement des Bédouins d'Arable plus haut mentionnés).



Fig. 7. — Henry BERNSTEIN,
homme de lettres.

Au milieu du masque juif classique, l'appendice nasal présente une torsion particulière. On comprend que Henry Bernstein ne se fasse jamais photographeur.



Fig. 8. — *Les attraits de Maurice de ROTHSCHILD, achkénazim aux yeux bleus.*



Fig. 9. — Marianne OSWALD,
artiste de cinéma.

Pas de caractère très marqué du masque, mais on notera, en sus de la bouffisure mollasse, l'avancement de la mâchoire supérieure (sans tuméfaction de la lèvre correspondante), manifestation de prognathisme osseux modéré, commun chez, les races non européennes.



Fig. 10. — André HERZOG,
dit MAUROIS, homme de lettres.
Le port de la moustache ne suffit pas
à équilibrer le forte protubérance de
la lèvre inférieure. La courbure nasale
prononcée se devine, bien que le portrait
soit franchement de face.

Pourcentage des groupes sanguins dans quelques groupements juifs.

O A B AB

Juifs espagnols 39 33 23 5

— allemands 42 41 12 5

— polonais 33 42 17 9

- roumains 26 39 20 15
- d'Anatolie 32 29 31 8
- d'Alep 38 34 20 8
- de Beyrouth 28 33 20 19
- de Tunis 41 31 16 12
- du Maroc 37 36 20 7
- du Yemen (Arabie) 56 26 16 2

On peut maintenant tirer les conclusions suivantes :

- a) Les groupements juifs ont en moyenne deux fois plus de sang B que les groupements occidentaux.
- b) Le pourcentage des sangs varie cependant beaucoup selon les groupements, les pourcentages juifs se rapprochant presque toujours de ceux de la population au milieu de laquelle campent les Juifs.
- c) Ces différences entre les groupements juifs sont comme le reflet de l'histoire mouvementée des Juifs.
- d) Le rapprochement avec les pourcentages indigènes démontre que les croisements juifs non-juifs sont plus fréquents qu'on ne le suppose.
- e) Peut-être, hypothèse émise récemment par une autorité en la matière, le type racial (nous disons ici *racial*) juif est-il aussi frappé d'une plus grande mutabilité (faculté de mutation) de son sang.

ET LE TYPE ISRAËLITE ? — CONCLUSION

L'histoire a montré que les Israélites avaient disparu en tant que nation.

Leur type était-il différent du type juif

Il existe encore — heureusement pour résoudre le problème — quelques groupes israélites au Kourdistan et surtout les 200 Samaritains.

200 ! Ce n'est pas beaucoup, mais c'est suffisant lorsqu'un groupe aussi réduit est étudié à fond. C'est ce qu'a fait le professeur Genna, de Rome, mesurant la presque totalité de ces 200 individus, et photographiant chacun d'eux de face, de profil et de trois quarts.

Nous avons l'album sous la main !

D'abord les chiffres parlent. Les familles de Samaritains, dont les généalogies sont tenues à jour, étant des débris des tribus de Lévi (sacerdotale), d'Ephraïm (à l'origine à la frontière galiléo-samaritaine) et de Manassé (à l'origine au Nord de la Palestine), les familles relevant de

Lévi, ont le plus le type sephardim (judéo-araboïde), celles relevant de Manassé le plus le type achkénazim (judéo-arménoïde), tandis que celles ressortissant à Ephraïm sont entre deux.

En ce qui concerne les sangs, les familles de Lévi se rapprochent de façon étonnante des Européens occidentaux (beaucoup de sang A), celles de Manassé sont les plus asiatiques (beaucoup

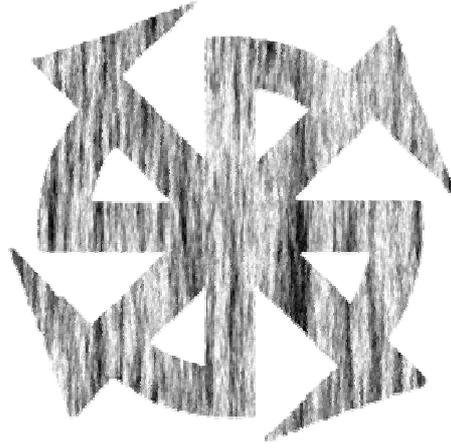
de sang B), celles d'Ephraïm ayant beaucoup de sang primitif (sang O).

Mais les portraits sont encore plus éloquents que les chiffres. Tous, quelles que soient les mensurations, quel que soit le sang, ont le masque juif. Si on vous les montrait, sans vous dire de

qui il s'agit, vous diriez : Ce sont des Juifs !

Le masque juif était donc aussi le masque israélite, et, en conséquence, le masque hébreu, dès les temps où se constitua l'ethnie hébraïque.

Le masque juif est en somme ce qu'il y a d'essentiel, de plus palpable, de plus criant, de plus trahissant, dans le type racial judaïque ou juifu.



Pour tout contact :
secretariat@aime-et-sers.com
ou
herr-wolf@aime-et-sers.com